

NUANCIER CONSEIL DE LA VILLE D'ALBERTVILLE

Le centre-ville du 19^{ème} siècle





Préambule

Le centre-ville d'Albertville est composé d'un tissu urbain dense hérité du 19^{ème} siècle. Edifiés sur des parcelles étroites, mitoyens sur deux côtés, les immeubles implantés en alignement créent un front bâti continu le long des rues. Les façades, avec leurs ouvertures disposées de manière régulière, sont très ordonnées et présentent de nombreux décors qui animent et structurent l'ensemble. On observe ainsi un contraste entre le côté rue, très ornementé, et les façades arrières, moins décorées mais disposant souvent de coursives.

Dans les rues commerçantes, les devantures commerciales jouent un rôle visuel important sur les rez-de-chaussées.

On distingue des édifices publics, des maisons de bourg, des immeubles à coursive, des immeubles bourgeois et des maisons bourgeoises. Nombre de ces constructions sont remarquables, voire exceptionnelles, et composent une véritable harmonie architecturale au sein de la ville d'Albertville.

En réalisant ce nuancier conseil, la Ville d'Albertville a souhaité focaliser son attention sur le centre-ville, plus particulièrement sur **les rues République et Gambetta**. Cet ensemble bâti remarquable, témoin du développement de la ville au 19^{ème} siècle, présente une homogénéité architecturale rare dans le paysage urbain albertvillois. Cette harmonie est à préserver et à mettre en valeur pour affirmer le patrimoine et l'image du centre-ville.

En effet, l'amélioration de la qualité architecturale et paysagère de l'espace urbain est un enjeu majeur inscrit dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 1^{er} juillet 2013.

Le nuancier conseil du centre-ville du 19^{ème} siècle met à votre disposition une palette de couleur en accord avec les tonalités générales du territoire. L'objectif de ce nuancier est de vous accompagner dans le choix des couleurs et du traitement de la façade dans le cadre d'un ravalement. Ce document ne se substitue pas à la nécessité de prendre conseils auprès de l'architecte conseil de la Ville d'Albertville et de déposer un dossier de demande d'autorisation en Mairie.



Mode d'emploi du nuancier

Le choix de la couleur de la façade doit être déterminé en prenant en compte le contexte urbain et les teintes des immeubles voisins. La teinte des menuiseries, des volets, des encadrements de fenêtres et des ferronneries sera choisie en fonction de la couleur de la façade, afin de créer une harmonie globale du bâtiment.

Le nuancier conseil se compose ainsi de deux palettes :

- **La palette principale** concerne les couleurs des façades, qui représentent la majeure partie de la construction.
- **La palette secondaire** concerne les couleurs des détails de la façade, les petites surfaces telles que les portes, les volets, les menuiseries, les ferronneries et les éléments de décor. Dans tous les cas, le nombre de couleurs «secondaires» ne doit pas être supérieur à trois ou quatre par façade.

Il existe différentes façons de créer des harmonies entre la palette principale et la palette secondaire :

- **L'harmonie en camaïeu** consiste à décliner la même couleur dans des nuances différentes, en plus clair ou en plus foncé, pour créer une ambiance «ton sur ton».
- **L'harmonie de contraste** consiste à opposer deux familles de couleurs pour dynamiser la façade.



■ Recommandations concernant les enduits :

Les enduits à la chaux aérienne, teintés dans la masse, sont recommandés car ils sont les plus adaptés au bâti ancien et permettent de créer des effets de matières. Aujourd'hui, ils représentent une grande part des enduits existants sur les façades des rues du centre-ville.

Les enduits non naturels organiques ou siliconés ne sont pas adaptés aux murs anciens car ils ne laissent pas respirer la pierre. Ils provoquent des désordres multiples, notamment l'apparition de salpêtre sur la façade intérieure des murs.

La qualité de l'enduit est importante car un bon ravalement de façade passe avant tout par un choix de matériaux adaptés et durables.

L'isolation extérieure des façades est autorisée si l'architecture du bâti le permet et si elle n'altère pas les modénatures. Il sera interdit d'inscrire au titre de vêtue et d'entourage de baie des matériaux dont l'aspect soit différent à celui de l'enduit.



■ Recommandations concernant les coloris des façades

En terme de coloris, il faut favoriser les couleurs chaudes et lumineuses tels que les jaunes, les ocres et les rouges. D'autres couleurs pastelées peuvent être utilisées avec parcimonie : le bleu, le vert amande, le rose pastel.

Concernant les immeubles plus récents (20^{ème} siècle), ils doivent être traités dans d'autres tons que ceux de la ville du 19^{ème} siècle. Il faut alors préférer les teintes grises ou pastelées plus neutres et souligner les détails architecturaux et la structure de l'immeuble par une teinte plus soutenue.

Il est également recommandé que la couleur de la devanture commerciale soit identique à celle de la façade.

Recommandations

■ Recommandations concernant les modénatures



Les modénatures sont présentes sous la forme d'encadrements de fenêtres, moulures, pierres d'angles, modillons de soutien, corniche. Ces modénatures sont à préserver et à restaurer.

Actuellement, la couleur la plus utilisée pour mettre en valeur ces éléments de détails est le blanc. D'autres teintes claires (blanc crème, gris clair, beige) peuvent être utilisées.

A l'inverse, il est recommandé de supprimer ou masquer les éléments techniques présents sur la façade tels que les climatiseurs, les câbles ou coffrets électriques. Ces éléments sont à encastrer ou à cacher dans des goulottes peintes de la même couleur que la façade par exemple.

■ Recommandations concernant les ferronneries

Les ferronneries des balcons doivent être conservées et remises en état dans des tons foncés : brun rouille, noir, gris anthracite, vert foncé, en harmonie avec les menuiseries.



■ Recommandations concernant les portes d'entrée

Les portes d'entrée existantes sont à rénover. Les portes neuves seront en bois, de teintes naturelles. Les grilles présentes au dessus ou sur les portes sont également à conserver. Elles doivent être peintes dans une teinte foncée, en harmonie avec la couleur dominante de la façade et celle des encadrements et des ferronneries.



■ Recommandations concernant les volets à persiennes



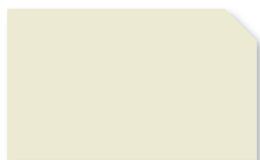
Les volets à persiennes existants doivent être impérativement conservés et remis en état. Les persiennes doivent être peintes d'une couleur en harmonie avec la couleur dominante de la façade et celle des encadrements.

■ Recommandations concernant les menuiseries des fenêtres

Les menuiseries tripartites en bois existantes doivent être conservées, de même que la dimension originale des fenêtres. Il faut ainsi éviter de réduire les ouvertures des fenêtres pour y installer des fenêtres standard. Les menuiseries neuves en bois de teintes naturelles seront privilégiées. Concernant les coffrets des volets roulants : ils ne doivent pas être positionnés en applique sur la façade. Mise à part pour les menuiseries et les volets, il n'est pas souhaitable d'ajouter du bois sur la façade (lambris).

Nuancier pour les enduits de façade

Les références du système de classification des couleurs NCS ou RAL sont utilisées pour présenter les différents tons. Ce choix de référence permet de demander une couleur équivalente chez un professionnel. Les couleurs de ce nuancier sont données à titre indicatif et peuvent être dénaturées par le profil couleur de votre écran d'ordinateur ou votre imprimante.



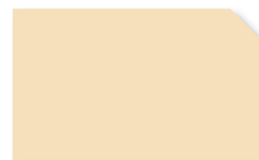
Blanc cassé
NCS 1005-Y30R



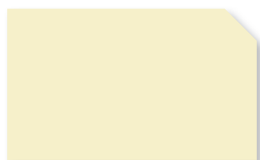
Cendre beige clair
NCS 2005-Y40R



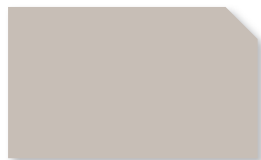
Jaune doré
NCS 1030-Y30R



Rose clair
NCS 1010-Y40R



Pierre claire
NCS 1010-Y20R



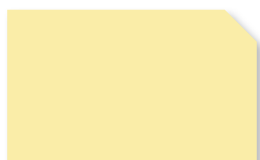
Cendre beige foncé
NCS 2005-Y40R



Orangé
NCS 2030-Y50R



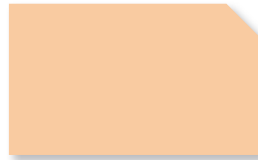
Gris perle
NCS 1502-Y50R



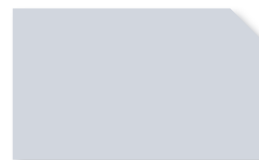
Jaune ivoire
NCS 1020-Y20R



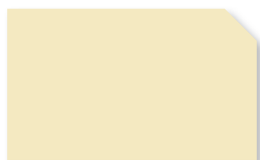
Ocre rompu
NCS 3010-Y30R



Ocre rose moyen
NCS 1020-Y60R



Gris bleuté
NCS 1500-N



Beige
NCS 1010-Y30R



Ton brique
NCS 3030-Y60R



Cendre vert clair
NCS 2005-G40Y



Argile verte
NCS 2010-G90Y



Rose orangé
NCS 2020-Y45R



Blanc
NCS 0502-Y50R

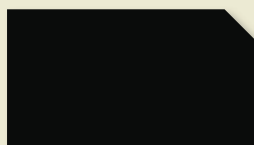


Terre beige
NCS 2010-Y20R

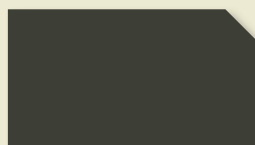


Orange clair
NCS S1015-Y40R

Nuancier pour les ferronneries

Noir foncé
RAL 9005



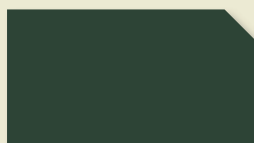
Vert olive noir
RAL 6015



Brun terre
RAL 8028



Rouge brun
RAL 3011



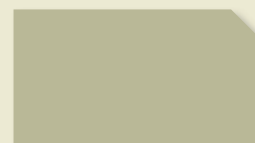
Vert mousse
RAL 6005



Télé gris 1
RAL 7045

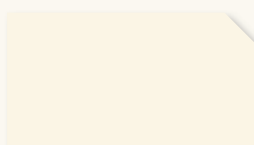


Gris ciment
RAL 7033



Gris silex
RAL 7032

Nuancier pour les volets à persiennes

Blanc crème
RAL 9001



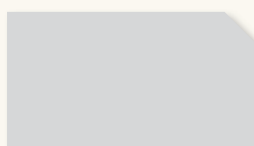
Beige
RAL 1001



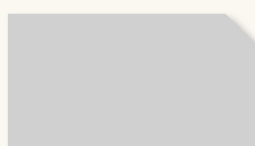
Beige brun
RAL 1011



Brun terre de sienne
RAL 8001



Gris clair
RAL 7035



Télé gris 4
RAL 7047



Gris agate
RAL 7038



Télé gris 1
RAL 7045



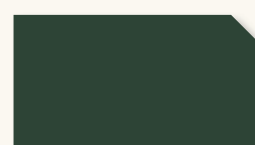
Bleu Pigeon
RAL 5014



Brun gris
RAL 8019



Brun sépia
RAL 8014



Vert mousse
RAL 6005



Rouge rubis
RAL 3003



Rouge tomate
RAL 3013



Rouge brun
RAL 3011



Brun noisette
RAL 8011



VILLE D'ALBERTVILLE ■ www.albertville.fr

Service urbanisme et travaux ■ Services Techniques
Tél. 04 79 10 43 00

Document édité en février 2015